

VALDI dans la tourmente

À Feurs, deux ouvriers entre la vie et la mort : les familles accusent l'entreprise voir l'article

publié le 04.10.2010 04h00



zoom

Valdi, à Feurs, est spécialisé dans le recyclage des piles usagées. Les ouvriers manipulent du métal en fusion / Archive Stéphane Guiochon

Le pronostic vital des médecins est engagé pour deux salariés de Valdi brûlés par du métal en fusion. Leurs épouses dénoncent les conditions de travail

-

C'est par un communiqué de quelques lignes, pour le moins laconique, que la direction du groupe Valdi, a annoncé samedi matin que deux de ses salariés du site de Feurs « ont été blessés par des projections de laitier (1) » (nos éditions d'hier).

Les faits se sont déroulés dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 h 15 du matin, lors d'une opération de retournement de bac. Une réaction s'est alors produite, « entraînant des projections de matières incandescentes ». Celles-ci ont atteint deux salariés en charge des manipulations. Ces personnes ont été blessées par brûlures. Un collègue présent a prévenu immédiatement les services de secours. Les gendarmes, les pompiers et le SMUR sont intervenus rapidement pour prendre en charge les blessés et les évacuer vers le CHU de Feurs. « La situation d'urgence a été gérée avec réactivité et organisation. Il n'y a pas eu de conséquence sur l'environnement », dit le communiqué.

Ces propos ont choqué les proches des victimes puisque les deux ouvriers, Franck Mathelin, 43 ans, domicilié à Feurs et son collègue Angello Delli, 47 ans, de Pouilly-les-Feurs, sont entre la vie et la mort. Compte tenu de la gravité des blessures, les deux ouvriers ont été héliportés à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, où ils ont été plongés dans le coma, selon les informations que nous avons pu recueillir hier auprès des familles, sous le choc. « Franck a été plongé dans un coma artificiel. Il est brûlé au 3e degré sur une bonne partie du corps. Il a eu les côtes cassées et le pronostic vital des médecins est engagé. Il faudra attendre les jours qui viennent pour savoir s'il pourra s'en sortir », expliquait en pleurs, son épouse, Valérie, après l'avoir vu hier après-midi à l'Hôpital Edouard-Herriot. Et elle ajoutait : « Je trouve scandaleux l'attitude de l'entreprise qui se préoccupe plus des conséquences sur l'environnement que de l'état de santé de ses salariés ». C'est aussi ce qui a choqué Agnès Jacobé, une cousine de Franck Mathelin, qui était complètement abattue hier. « Quand Franck nous parlait, il disait qu'il était exploité. Il travaillait de nuit, dans la pénombre, dans la crasse. Il disait que s'il avait pu, il serait allé travailler ailleurs. Il avait fait des études d'horticulture. Il aimait les fleurs, la vie, la nature. Il avait le cœur sur la main ».

Choquée également, l'épouse d'Angelo Delli, qui ne pouvait à peine parler. « Je l'ai vu cet après-midi. Non, il n'est pas bien du tout. Il est méconnaissable. Il est gravement brûlé sur 50 % du corps et le pronostic vital des médecins est engagé. On est tous très choqués dans la famille. On n'a pas envie de parler ».

Sur les circonstances de ce dramatique accident, chacun cherchait à comprendre hier ce qui avait pu se passer. « Il me disait qu'il y avait des problèmes avec les bacs, explique Dominique, l'un de ses beaux-frères. Aujourd'hui, on se pose des questions. Pourquoi n'avaient-ils pas de protection ? Pourquoi n'avaient-ils pas de casques et seulement un jean et un tee-shirt pour ce genre de manipulation ? »

Il faudra maintenant attendre les résultats de l'enquête de la gendarmerie pour connaître les circonstances de cet accident. À coup sûr, ce matin, la reprise de poste sera difficile pour les 40 salariés de cette entreprise spécialisée dans la valorisation et le recyclage de piles qui équipent le petit électroménager. Une cellule psychologique pourrait être mise en place.

Frédéric Paillas

> (1) particules de métal impures et flottantes qui sont stockées dans un bac.

80 000 euros investis cette année pour l'hygiène et la sécurité

« L'état de santé de nos salariés est notre première préoccupation » : ce sont les propos de Jean-Pierre Dufour, le directeur industriel du site, que nous avons pu joindre hier par téléphone. D'entrée, M. Dufour tenait à préciser qu'en dix ans, « il n'y a eu qu'un accident avec arrêt de travail sur le site de Feurs, qui a mobilisé le salarié moins d'une semaine ». Rappelant qu'en 2010, l'entreprise a investi 80 000 euros en matière d'hygiène et de sécurité, notamment autour des accès aux fours ainsi que dans les descentes dans les fosses techniques, soit un quart de l'investissement global.

Sur l'accident, M. Dufour n'a pas souhaité apporter d'informations : « On ne peut faire aucun commentaire. L'enquête est en cours. Les deux ouvriers vidaient une cuve dans une autre. Il y a eu ce phénomène de réaction qui doit être analysé dans le cadre de l'enquête ». Question : ce risque-là était-il répertorié et aurait-il pu être évité ? Réponse : « C'est un risque sur lequel il y a peu d'antériorité ».

Hier, M. Dufour a expliqué que la direction allait se mettre à disposition des autorités, précisant : « Il est vraisemblable que l'on mette en place une cellule psychologique ».

F.P

Fondeur : un métier à risques

C'est dans l'autre fonderie forézienne, Feursmétal, qu'un accident mortel s'est produit en juin 2008.

Employé dans la société depuis 16 ans, Roland P. s'apprêtait à procéder à une opération de relevage. Pour accrocher les crochets au grand récipient devant être levé, il prend appui sur un bac. C'est à ce moment que son pied dérape. Il tombe alors dans une cuve remplie de métal en fusion à plus de 1 000 degrés.

En décembre 2009, le tribunal correctionnel de Montbrison a estimé que la société n'avait pas respecté les règles de sécurité, avec notamment l'absence de barrières collectives autour de la fosse, ainsi qu'un défaut d'organisation au moment de l'une des phases de production. La société forézienne avait été condamnée à payer une amende de 40 000 euros.

Feursmétal a, depuis, investi un million d'euros afin de sécuriser les conditions de travail de ses salariés.

Repères

Valdi (groupe Eramet à Limoges) emploie une vingtaine de personnes à Feurs.

Elle est spécialisée dans le traitement de métaux non ferreux. Le site forézien recycle principalement des piles usagées.

Le groupe emploie au total une centaine de salariés pour un CA de 25 millions d'euros.